



## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 25 septembre 2020 à 17 h 00

AUJOURD'HUI vingt cinq septembre deux mille vingt

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 18 septembre 2020, s'est réuni en visioconférence.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

**Olivier BIANCHI, Maire, présidant la séance**

**Présent(e)s :** Olivier BIANCHI, Christine DULAC ROUGERIE, Nicolas BONNET, Marion CANALES, Cyril CINEUX, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Rémi CHABRILLAT, Nicaise JOSEPH, Jean-Christophe CERVANTES, Cécile AUDET, Jérôme GODARD, Odile VIGNAL, Christophe BERTUCAT, Magali GALLAIS, Jérôme AUSLENDER, Anne-Laure STANISLAS, Didier MULLER, Sondès EL HAFIDHI, Charles-André DUBREUIL, Sylviane TARDIEU, Anna AUBOIS, Marion BARRAUD, Géraldine BASTIEN, Laetitia BEN SADOK, Valérie BERNARD, Fatima BISMIR, Alexis BLONDEAU, Julien BONY, Jean-Pierre BRENAS, Dominique BRIAT, Estelle BRUANT, Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Alparslan COSKUN, Samir EL BAKKALI, Eric FAIDY, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Wendy LAFAYE, Diego LANDIVAR, Cécile LAPORTE, Steve MAQUAIRE-BEAUSOLEIL, Marianne MAXIMI, Pierre MIQUEL, Lucie MIZOULE, Lucas PEYRE, Frédéric PILAUD, Catherine PINET-TALLON, Stanislas RENIÉ, Pierre SABATIER, Vincent SOULIGNAC, Yannick VIGIGNOL, Thomas WEIBEL

**Excusé(e)s ayant donné pouvoir :** Dominique ADENOT à Marion CANALES

**Excusé(e)s :**

**Absent(e)s :**

**Secrétaire :** Wendy LAFAYE

*Madame Catherine PINET-TALLON, Monsieur Samir EL BAKKALI, Madame Sylviane TARDIEU, Madame Fatima BISMIR, Monsieur Nicolas BONNET et Monsieur Rémi CHABRILLAT arrivent avant le vote de la question n°1.*

*Madame Cécile AUDET quitte la séance pendant la présentation du diaporama relatif à la question n° 5 (pouvoir donné à Monsieur Grégory BERNARD).*

*Madame Sondès EL HAFIDHI quitte la séance avant le vote du vœu a (pouvoir donné à Monsieur Christophe BERTUCAT).*

-----  
Rapport N° 65  
SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS ET AIDES A PROJETS  
INTERNATIONAUX  
-----

***Ne prend pas part au vote : Samir EL BAKKALI en tant que membre du conseil d'administration de RESACOOOP***

Le reliquat de la ligne budgétaire dédiée aux subventions aux associations et aides à projets internationaux prévue au budget primitif 2020 est à ce jour de 23 550 euros.

Il vous est proposé, en accord avec votre commission, d'attribuer les subventions suivantes :

**RESACOOOP : 4 000 euros**

Dans le cadre de la fusion des régions, CERAPCOOP (Auvergne) et RESACOOOP (Rhône Alpes) se sont regroupés autour du GIP existant en vue de créer un unique Réseau Régional Multi-Acteurs d'Appui à la Coopération et à la Solidarité internationale sur le territoire de la nouvelle grande région.

RESACOOOP (Réseau Auvergne Rhône-Alpes d'Appui à la Coopération Internationale) est un Groupement d'Intérêt Public qui vise deux principaux objectifs :

- contribuer au développement et à l'amélioration qualitative des actions de coopération internationale, conduites en Auvergne Rhône-Alpes ;
- mobiliser et associer l'ensemble des acteurs régionaux dans le cadre d'actions de sensibilisation et d'ouverture à l'international des habitants d'Auvergne Rhône-Alpes.

Le GIP RESACOOOP dispose donc de deux sites (Lyon et Clermont-Ferrand), ce choix permettant de consolider et de poursuivre les actions menées entre l'ex-CERAPCOOP et la Ville de Clermont-Ferrand sans engagement supplémentaire de la Ville autre que celui déjà sollicité (4 000 euros).

RESACOOOP accompagne la ville de Clermont-Ferrand, membre du GIP RESACOOOP, dans la mise en œuvre de sa politique en matière de solidarité internationale autour de 3 axes :

1- la formation d'animateurs municipaux de la Direction de l'Enfance (DE) et de la Direction du Développement Social et Urbain (DDSU) dans le domaine de l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale dans le cadre du volet « Education à la citoyenneté » présent dans le Projet Educatif de la Ville (PEV). Pour l'année scolaire 2020/2021 et en accord avec la DE, RESACOOOP souhaite accompagner les animateurs in situ sur les problématiques concrètes qu'ils rencontrent au quotidien. Une expérimentation est à l'étude sur l'École Victor Duruy qui accueille de nombreux enfants issus des migrations. L'objectif est de pouvoir proposer un projet autour des enjeux liés à la question des migrations (intégration, citoyenneté...).

2- la coordination en région du Festival des Solidarités par l'accompagnement et valorisation du travail mené par les membres du collectif clermontois qui participe au Festival des Solidarités mais aussi de renforcer l'impact des initiatives proposées. Cette année, des actions sont prévues et organisées par l'association Auvergne Solidarités Internationales.

3- l'accompagnement des porteurs de projets clermontois dans le domaine de la solidarité internationale/aide au développement en organisant des ateliers et des formations. Un questionnaire sera envoyé aux acteurs de solidarité internationale afin de bien cibler leurs besoins et de leur proposer des formations thématiques à Clermont-Ferrand.

Afin de mener à bien ces actions, RESACCOOP sollicite l'appui financier (4 000 euros) de la collectivité pour ces actions sur un budget global de 518 000 euros. Les principaux contributeurs sont la Région Auvergne-Rhône-Alpes (314 000 euros) et l'État (110 000 euros).  
A titre d'information, la Métropole de Lyon participe à hauteur de 11 000 euros et la Ville de Grenoble à hauteur de 3 000 euros.

### **HS PROJETS : 4 000 euros**

Le Festival International des Textiles Extraordinaires (FITE) co-produit par le Musée Bargoin et l'association « HS Projets » a choisi dès sa création en 2012, de mettre « l'humain » au cœur de ses actions.

Outre la semaine de festivités organisée tous les deux ans à Clermont-Ferrand, le FITE agit tout au long de l'année en menant des actions auprès d'un public très varié : scolaires, étudiants, associations mais aussi hôpitaux, centres pénitentiaires et d'accueil de demandeurs d'asile ou encore les EHPAD.

Après le Vietnam, le Mexique, les Philippines, la Roumanie, le Sénégal sera le prochain pays à accueillir le FITE en 2021.

Pour cette 5ème édition 2020-2021, le FITE a choisi le thème « Love ». Il engage ainsi le public à une réflexion commune sur la différence et l'importance de penser collectif. Pour cela, il a souhaité inviter de nombreux artistes internationaux (19) originaires du Bénin, Zimbabwe, Afrique du Sud, Sénégal, Philippines, Lituanie, Espagne et Grande-Bretagne à se joindre au festival qui aura lieu du 22 au 27 septembre 2020 à Clermont-Ferrand.

L'association « HS Projets » sollicite la ville à hauteur de 9 000 euros pour la prise en charge des frais de déplacement et d'accueil des artistes internationaux. Au vu de la richesse de cette collaboration multiculturelle au sein du festival et des perspectives de nouveaux projets entre le FITE, nous proposons une prise en charge directe de frais (hôtel) à hauteur de 4 000 euros et une subvention exceptionnelle de 4 000 euros au titre du volet international du festival.

### **DELIBERATION**

Après en avoir délibéré, la proposition mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 12 OCT. 2020

Le Maire,  
Pour le Maire et par délégation,  
L'Adjoint à la Vie universitaire et étudiante,  
Réseaux international des villes Michelin,  
Affaires européennes et Relations internationales

  
Jérôme AUSLENDER

